

COMMUNIQUÉ CFTC DGFI

POINT DE SITUATION - COVID 19

La direction générale travaille sur les conséquences pour les services de la DGFI des annonces faites par le Premier ministre le 28 avril 2020. L'objectif est de reprendre l'activité tout en prenant en compte les dispositifs sanitaires.

Les modalités de reprise d'activité des services de la DGFI à l'approche du déconfinement seront impactées par l'arbitrage départemental et les contraintes liées à l'utilisation des transports en commun.

Le nombre d'agents en télétravail à la DGFI est de 24 000. Cette organisation du travail s'est faite en urgence compte tenu du contexte afin de continuer à assurer le service public. Le but étant de poursuivre le déploiement du télétravail avec des dotations nouvelles d'ordinateurs et la possibilité d'utiliser des ordinateurs fixes (mais à titre limité compte tenu des problématiques de sécurité). Pour les agents qui devront venir travailler en présentiel, le sujet des horaires décalés n'est pas exclu.

Frais de repas

Les agents qui bénéficient des titres restaurants ne peuvent cumuler ce dispositif avec le dispositif de prise en charge des frais de repas mis en place dans le cadre de la crise sanitaire.

Campagne IR :

La déclaration à distance reste la priorité. Par rapport à l'année passée le nombre de déclarations déposées est en augmentation de 30%. Le but est de maintenir ce niveau grâce notamment au soutien de services qui participent à la réception à distance.

Dans la mesure où la campagne à commencer depuis 10 jours, le DG a indiqué que la mobilisation de 40 % des effectifs en présentiel est normale. Les appels quotidiens sont de l'ordre de 60 000 à 80 000.

Les équipements pour permettre la réception physique des contribuables sont en cours de réapprovisionnement : plexiglas, gel hydroalcoolique, masques. Les questions de l'aménagement des locaux et de leur nettoyage sont intégrées par la direction générale.

Dates des stages pour les Examens Pro/Liste d' Aptitude – agents administratifs – contrôleurs programmeurs – techniciens géomètres

Les conséquences des déclarations du Premier ministre vont impacter les dispositifs de formation (ouverture des établissements scolaires, poursuite de la distanciation sociale, principes retenus pour la mobilité et l'usage des transports en commun). La DG travaille sur ces sujets et reviendra au plus vite vers les agents qui ont besoin de visibilité.

Oraux d'admission du concours de contrôleur externe

Environ 1000 candidats doivent passer un oral d'admission dans le cadre de la sélection au concours de contrôleur externe. Compte tenu des annonces faites par le Premier ministre les suite de ce concours font aujourd'hui l'objet de travaux entre la DGFIP et la DGAFP.

Pragmatisme et réactivité.

La CFTC est toujours à vos côtés.

N'hésitez pas à contacter vos correspondants.

<https://www.cftc-dgfip.fr/en-regions/>